



Déclaration FSU 28 CTSD du 4 octobre 2021

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Une nouvelle fois nous nous retrouvons en CTSD de repli suite à un vote unanime contre la carte scolaire des écoles et contre la répartition de la DHG des collèges.

Plutôt que de s'obstiner à mener des politiques hostiles à l'Ecole et à ses personnels, il y a urgence à entendre les représentants élus par les personnels du département.

Nous entendre, cela doit commencer par accorder toute sa place à la démocratie sociale. Dans une période de crises multiples, où les tensions sont vives, il est essentiel que les revendications des personnels soient non seulement écoutées mais aussi et surtout qu'elles aient des réponses concrètes à la hauteur des missions qui leur sont confiées.

Non, on ne peut pas faire réussir tous les élèves dans des classes à plus de 25, 26, 27 voire 29 élèves comme c'est le cas dans le département. Nous demandons qu'un plan pluri-annuel de recrutement permette d'abaisser partout et sur tous les niveaux ces effectifs.

Non, on ne peut pas confier des missions toujours plus nombreuses, toujours plus complexes à des personnels placés dans la plus grande précarité et dont on ne revalorise ni les salaires ni les carrières.

Non, on ne peut pas mettre en œuvre les missions de services publics correctement sans organiser des conditions de travail correctes permettant d'effectuer un travail de qualité au service de ces missions. L'application des droits des personnels est de votre responsabilité d'employeur autant que l'organisation des missions à organiser pour nos élèves. Il ne peut pas être question de dégrader les droits des personnels afin de mieux mettre en œuvre nos missions de service public. Une Education Nationale inclusive ne peut pas se construire grâce à des logiques sacrificielles.

Il est ici urgent de revoir à la hausse dès maintenant la valeur du point d'indice et les grilles de l'ensemble des personnels, en particulier de nos collègues AESH qui sont déjà en dessous du SMIC.

Il est tout aussi urgent de revoir le statut et de revaloriser les métiers de la vie scolaire. Ici notre département, terre de contraste, montre bien comment le recrutement local des AED par les chefs d'établissement ne sert qu'à accroître la tutelle hiérarchique mais n'améliore en rien le service public et en particulier la couverture des postes par des personnels qualifiés.

Alors que les enseignants n'attendent que les moyens pour bien faire leur travail, le vote de à l'Assemblée de la proposition de loi Rilhac va à l'encontre de ce que la profession a largement rejeté. Non, nous ne voulons pas de statut hiérarchique dans nos écoles. Cette loi ne répond en rien aux besoins de la direction d'école : rien sur l'aide administrative tant attendue par les directeurs d'écoles...

Introduire une autorité fonctionnelle dans les écoles placerait les directeurs en dehors du collectif de travail et isolerait nos collègues directeurs face à leurs équipes, face aux parents, face aux élus.

Non, là comme sur tous les autres enjeux de l'Ecole aujourd'hui, les propositions et réformes ne régleront pas la problématique. Il est urgent de changer de cap !

